

**PLAN D'ACTION
FONDS COMPLÉMENTAIRES**

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN FRANÇAIS
DE LA POPULATION YUKONNAISE ANGLOPHONE
2010-2011 À 2012-2013**

***DANS LE CADRE DE L'ENTENTE CANADA –YUKON RELATIVE À
L'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ ET À
L'ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE OFFICIELLE
2009-2010 À 2012-2013***

TERRITOIRE DU YUKON

PRÉAMBULE

Le gouvernement du Yukon souscrit résolument à l'enseignement du français langue de la minorité et du français langue seconde (FSL). Dans le plan d'action de *l'Entente Canada –Yukon relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2009-2010 à 2012-2013* volet langue seconde, un des domaines de résultats est l'accès à l'Éducation post-secondaire. Présentement, la seule activité apparaissant dans le plan d'action est le programme de bourses d'étude en français postsecondaire pour un montant de 8 000\$. L'Association franco-yukonnaise (AFY), par le biais du service d'orientation et de formation aux adultes, le SOFA, a identifié un besoin de formation auprès d'adultes yukonnais anglophones souhaitant perfectionner leur maîtrise du français langue seconde au Yukon, dont, entre autres les parents d'élèves, ou les résidents en région. Il n'y a pas d'initiative de ce genre dans le plan d'action de *l'Entente Canada –Yukon relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2009-2010 à 2012-2013*.

Le Centre d'enseignement du français aux adultes du gouvernement du Yukon et le SOFA collaborent pour offrir des cours de français langue seconde aux adultes. Le Centre d'enseignement a la responsabilité d'offrir ces cours aux employés du gouvernement territorial, tandis que le SOFA a la responsabilité d'offrir ces cours au public en général. Le SOFA reçoit un nombre croissant de demandes de cours ou de tutorat individuel ainsi que des demandes de l'extérieur de Whitehorse pour qu'il offre des cours de français langue seconde ou pour qu'il contribue à l'organisation de cours en région.

Le gouvernement du Yukon a fait de l'apprentissage à vie une de ses priorités. L'éducation postsecondaire est, de ce fait, encouragée.

Pour l'aider à respecter ses priorités, le Territoire compte sur l'expertise de plusieurs programmes et organisations. Afin de mettre à la disposition de la population yukonnaise une gamme plus vaste de services éducatifs, le ministère de l'Éducation s'associe au SOFA pour offrir des cours et des programmes qui correspondent aux besoins en éducation et en formation.

Une demande de soutien financier a donc été soumise par le SOFA. Dans un esprit de partenariat, le ministère de l'Éducation souhaite obtenir des fonds complémentaires pour les exercices financiers 2010-2011 à 2012-2013. Le Ministère, par le biais de la Direction des études supérieures et de l'éducation aux adultes du Yukon, soutiendra financièrement le projet pour la même durée.

